

## **Accès aux championnats régionaux en catégories jeunes**

Rappel : Chacun des Comités départementaux de la ligue Ile de France a droit à un quota d'équipes « ayant droit », le même pour tous dans une catégorie donnée. Ces équipes doivent être classées, leur classement permettant soit une participation certaine au championnat de ligue soit la possibilité de se qualifier lors de tournois de brassages régionaux.

Les règles retenues, en Essonne, pour accéder aux championnats régionaux en catégories jeunes sont les suivantes :

Chaque équipe désirant accéder au championnat régional en catégorie jeune, en saison « N+1 » doit se faire connaître auprès des instances du CDHBE en charge de cette action, COC91 et CTF.

Elle est placée dans un chapeau, au plus tard le 15 juin, en fonction des résultats sportifs obtenus en saison « N ».

- Chacun des clubs signataires d'une convention peut prétendre bénéficier des droits acquis par l'équipe commune en championnat régional ou départemental, sous réserve de validation par le CTF et la COC 91 après examen, quantitatif et qualitatif, des effectifs concernés.

Les éventuelles rencontres de qualification et/ou de classement (Délayages Départementaux d'Accès Région » auxquelles elle devra participer seront organisées en début de saison « N+1 » au plus tard 2 semaines avant les « Brassages Région »

## -15M

		-15M saison N			
		Elite Reg.	Exc. Reg.	Elite 91	Exc. 91
-13M saison N	Qualifié Tour 4 du Challenge Régional ou Championnat Régional*	1	2	3	4
	Elite 91	2	2	3	4
	Exc. 91	3	3	3	4

\*Championnat Régional : dénomination en attente de précisions à venir au cours de la saison 2024/2025

Le chapeau 1 donne accès à la place de

N°1, attribuée à la meilleure équipe :

- 1) par la combinaison des places obtenues en -13M Région et -15M Elite Région
- 2) en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 1, 2, 3, ... le cas échéant.

N°2 est attribuée au second, à la suite de l'attribution du N°1

- 1) si le chapeau 1 ne contient que 2 équipes.
- 2) si le chapeau 1 contient plus de deux équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 2, 3, etc... le cas échéant.

Les places restantes après attribution aux équipes du chapeau 1 sont attribuées à celles des chapeau 2 à 4 à l'issue de rencontres de qualification et/ou de classement.

## -18M

		-18M saison N			
		Elite Reg.	Exc. Reg.	Elite 91	Exc. 91
-15M saison N	Elite Reg.	1	2	3	X
	Exc. Reg.	2	2	3	X
	Elite 91	3	3	4	X
	Exc. 91	X	X	X	X

## **Le chapeau 1 donne accès à la place de**

### **N°1, attribuée à la meilleure équipe :**

- 3) par la combinaison des places obtenues en -15M Elite Région et -18M Elite Région
- 4) en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 1, 2, 3, ... le cas échéant.

### **N°2 est attribuée au second, à la suite de l'attribution du N°1**

- 3) si le chapeau 1 ne contient que 2 équipes.
- 4) si le chapeau 1 contient plus de deux équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 2, 3, etc... le cas échéant.

Les places restantes après attribution aux équipes du chapeau 1 sont attribuées à celles des chapeau 2 à 4 à l'issue de rencontres de qualification et/ou de classement.

## **-15F**

Le processus de qualification et de classement, des équipes candidates, s'effectue en prenant en compte

- Les classements de la saison « N »
- La qualité des effectifs et notamment la présence de sélectionnées.

## **-18F**

Le processus de qualification et de classement, des équipes candidates, s'effectue en prenant en compte

- Les classements de la saison « N »
- La qualité des effectifs.